

Falaise

# Falaise. Fusion des lycées : le personnel s'offusque

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 28 décembre 2017

532 mots



*Les professeurs et les agents grévistes du lycée Guibray avaient pu échanger avec le député de la circonscription Lisieux-Falaise, Sébastien Leclerc, jeudi 14 décembre. - Crédit Archives Ouest-France*

Lundi 18 décembre 2017, en assemblée plénière, la Région a voté la fusion des lycées Guibray et Louis-Liard. Or, l'avis du conseil académique, donné vendredi 22 décembre 2017, est défavorable. Le personnel du lycée professionnel falaisien s'étonne de la procédure et réclame des réponses à leur interrogation.

### La mobilisation

L'annonce, début décembre, de la fusion des lycées Guibray et Louis-Liard a jeté un froid au sein des équipes pédagogiques et des élèves du lycée professionnel Guibray.

target=" self">Blocus, manifestation,

target=" self">grève et rencontres avec les élus se sont succédé avant les vacances de Noël.

Mais le collectif des personnels de Guibray ne désarme pas et poursuit son action, notamment à la suite des différents votes qui ont lieu au sein de plusieurs instances pendant la semaine du 18 décembre.

En effet, en séance plénière du 18 décembre 2017, le conseil régional a adopté la proposition du président de Région, Hervé Morin, « à la suite de la saisine du Recteur d'académie et après avis favorable du CAEN (Conseil académique de l'éducation nationale) et du CTA (comité technique académique) », peut-on lire dans le rapport du président de Région.

### Un recours juridique ?

Or, le collectif du personnel de Guibray est stupéfait de cette décision, prise avant le CAEN du vendredi 22 décembre. « Les élus (représentants des syndicats, parents élèves et recteur) se sont étonnés de la proposition de la délibération, précisent les membres du collectif dans une lettre adressée au conseil régional. Cette information est prématurée et erronée, puisque ce 22 décembre, le CAEN a rendu un avis défavorable. »

Surtout, les personnels auraient souhaité un « moratoire concernant la fusion », ce qui leur avait été refusé car aucune consultation préalable n'avait été faite par les services régionaux. « Lors de conseils d'administration des 7 et 28 novembre, la question de la fusion n'a pas été mise à l'ordre du jour ni évoquée dans les débats. [...] Cela aurait été l'occasion de faire le bilan, pour le moins mitigé, de la direction unique. » Les professeurs et les agents menacent de réaliser « un recours juridique en annulation du vote du 18 décembre si la situation restait en l'état » et réclament des précisions sur le vote du conseil régional et des « mesures correctives », notamment concernant « l'information fausse » livrée dans le rapport du président.